

MOBILITÉ (P. 4)

Des véhicules intermédiaires s'infiltrent au Festival du Livre

ALIMENTATION (P. 6)

Remise en état de terrains agricoles aux Canebiers

SOCIAL (P. 8)

L'épicerie sociale renforce ses partenariats avec des acteurs bio et locaux

BIODIVERSITÉ (P. 9)

Mouans-Sartoux « capitale française de la biodiversité » et « Territoire Engagé pour la Nature »

URBANISME (P. 10)

Les grandes orientations d'aménagement de la commune

ENVIRONNEMENT (P. 18)

Initiative Citoyenne : une mouansoise propose un ramassage de déchets





À PROPOS

L'ambition de vous informer

« Les Faits Papillon », bulletin d'information de la ville de Mouans-Sartoux, a pour ambition de vous tenir régulièrement informés des actions de la commune, des événements qui s'y déroulent et des faits qui vous concernent. Ce bulletin est imprimé tous les deux mois à raison de 500 exemplaires pour 10.000 mouansois, c'est pourquoi nous vous invitons à le partager avec vos proches, famille, amis, voisins, concitoyens, afin de limiter notre impact environnemental. Vous pouvez trouver ce magazine dans les lieux publics de la ville (médiathèque, centre culturel, mairie...) ainsi que dans certains commerces. Vous pouvez également le consulter en ligne sur le site internet de la ville mouans-sartoux.net, ou encore le recevoir automatiquement par email en faisant la demande à papillon@mouans-sartoux.net.

Pourquoi « Les Faits Papillon » ?

Un battement d'ailes de papillon au Brésil peut-il provoquer une tornade au Texas ? Une petite cause peut-elle provoquer de grands effets ? C'est ce qu'est parvenu à montrer le scientifique Edward N. Lorenz au début des années 70 : une infime modification atmosphérique engendrant un grand changement climatique. A cette idée, on a donné le nom d'« effet papillon ». En prenant pour nom « Les faits Papillon », le bulletin municipal veut rappeler qu'un petit geste citoyen peut apporter beaucoup à la qualité de notre vivre ensemble. Le papillon, c'est aussi la forme que prend le dessin des contours du territoire de notre commune. « Les faits papillon » vous parle de vous, de nous. Ça ne changera peut-être pas le monde, mais c'est un lien entre les Mouansois et leurs élus.

SOMMAIRE

p. 4 - MOBILITÉ

Véhicules intermédiaires au Festival du Livre : Voies Libres
La station Solexyclette en service !
Participez à la concertation pour le Bus Express Grasse / Mouans-Sartoux

p. 6 - ALIMENTATION

Des restaurateurs mouansois expérimentent !
Remise en état de terrains agricoles
Résultats de l'étude Kali Santé
CCAS & alimentation durable
Enquête du CCAS sur l'alimentation

p. 8 - SOCIAL

L'épicerie sociale renforce ses partenariats bio et locaux
Sortie cuisine niçoise pour les seniors
Retour sur la semaine bleue

p. 9 - BIODIVERSITÉ

Mouans-Sartoux, capitale française de la biodiversité
La commune reconnue « Territoire Engagé pour la Nature » 2024-2027

p. 10 - URBANISME

Nouvelle directrice de l'Urbanisme
Grandes orientations d'aménagement
Première pierre « Cœur de ville »
Carrefour réaménagé dans le centre

p. 13 - CULTURE

Retour sur le Festival du Livre

p. 14 - VIE MUNICIPALE

Réunion de quartier : les Bastions
L'essentiel du Conseil Municipal
Médailles d'honneur du travail
Accueil des nouveaux mouansois
La parole aux élus
Cérémonie d'hommage aux harkis

p. 18 - ENVIRONNEMENT

Renouvellement du label qualité de vie « villes et villages fleuris »
Déchets verts : ça vaut de l'or !
Votre gros électroménager collecté gratuitement à domicile !
Nouveau site de compostage collectif
Initiative Citoyenne : une mouansoise propose un ramassage de déchets

p. 21 - ENFANCE

Le périscolaire de l'Orée du Bois primé à la Coupe de France du Potager !

p. 22 - ÉVÈNEMENTS

Succès renouvelé pour la 7ème édition de « Faites des Sciences »
Nouveau FabLab de plantes à parfum
La rentrée en images...

p. 24 - AGENDA



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux
Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI, 3 place du Général de Gaulle, CS 70107, 06371
Mouans-Sartoux Cedex - 04 92 92 47 00 - mouans-sartoux.net - papillon@mouans-sartoux.net
Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux. Imprimé sur papier PEFC
issu de forêts durablement gérées.



L'ÉDITO DU MAIRE



Chères Mouansoises, Chers Mouansois,

La fracture entre l'État et les collectivités territoriales n'a jamais semblé aussi profonde, une situation vivement dénoncée par les associations d'élus qui y voient une menace directe pour la démocratie locale. Derrière la froide technocratie des chiffres, c'est en réalité la vie quotidienne de millions de citoyens qui se joue. Alors que l'ancien ministre des Finances a accusé les collectivités de peser lourdement sur le déficit public, il est crucial de rappeler que ces dernières sont tenues, par la loi, de voter des budgets à l'équilibre, leur endettement étant strictement limité aux investissements.

Cette situation révèle une dérive centralisatrice qui affaiblit progressivement les communes et leur capacité d'action. En supprimant les impôts locaux, tout en imposant des compensations décidées depuis Paris, l'État a repris le contrôle d'une partie des finances locales. Ironie de l'histoire, cette recentralisation coûte à l'État près de 40 milliards d'euros par an pour compenser la suppression de la taxe d'habitation et de la CVAE. Une charge financière devenue insoutenable...

Ce qui inquiète surtout, ce sont les conséquences concrètes de ces décisions, qui sonnent comme un avertissement. Les efforts budgétaires imposés aux petites communes – à hauteur de 5 milliards d'euros – sont totalement disproportionnés par rapport à leur contribution réelle à la dette nationale. Pire encore, la baisse des fonds alloués aux investissements locaux, comme la réduction du Fonds Vert, menace des projets essentiels, notamment en matière de transition écologique.

La leçon à tirer de ce débat est simple : les collectivités ne doivent pas être les victimes d'une rigueur budgétaire excessive. Certes, il est nécessaire de redresser les comptes publics, mais cela ne peut se faire au détriment des investissements locaux, qui sont des leviers cruciaux pour l'avenir de nos territoires. Il est urgent de restaurer une véritable autonomie des collectivités, de repenser la fiscalité locale, de respecter le principe de subsidiarité et de laisser aux élus locaux la gestion des affaires les plus proches des citoyens.

Votre Maire,
Pierre ASCHIERI





MOBILITÉ

Des véhicules intermédiaires au Festival du Livre : Voies Libres

Dans le cadre du programme national Extrême Défi Mobilité, l'ADEME soutient et encourage le développement d'une offre de véhicules intermédiaires pour les usages quotidiens dans tous les territoires.

Pour comprendre toutes les utilisations possibles de ces nouveaux véhicules, l'ADEME organise des expérimentations dans plusieurs territoires dans une démarche appelée « La Nouvelle Aventure Mobile. »

> Voir la série (17 épisodes) : tinyurl.com/284gyogf

Le Festival du Livre a été utilisé pour évaluer le potentiel des festivals pour entrer dans un territoire et faire connaître les véhicules intermédiaires aux citoyens, artistes et auteurs lors d'un moment festif. Le moment de la rencontre avec les véhicules intermédiaires est choisi pour être agréable et ainsi inviter, sans le dire, les personnes à questionner leur mobilité. D'autres festivals suivront en réutilisant la même méthode et les actions testées à Mouans-Sartoux.

Les véhicules intermédiaires au Festival du Livre ont été utilisés en tant que véhicules "emblème" de l'événement pour transporter artistes, journalistes et auteurs qui viennent et repartent du festival. Des chauffeurs bénévoles les ont utilisés comme des "limousines" depuis les principaux lieux d'arrivée – départ, jusqu'à Mouans-Sartoux et aux hôtels.

Une conférence et des ateliers ont été organisés pour parler des véhicules intermédiaires mais aussi de l'automobile et de l'usage de l'espace public. Des constructeurs de véhicules intermédiaires étaient également sur place pour faire découvrir au public des modèles de véhicules en cours de développement, et les faire essayer sur un parcours fermé au sein de la commune.

L'édition 2024 du Festival du Livre de Mouans a ainsi accueilli *Voies Libres*, un « événement dans l'événement » qui conjugue une campagne de promotion des véhicules légers intermédiaires et du dé-marketing, c'est-à-dire le décryptage étayé et méthodique des outils publicitaires.

> Découvrir *Voies Libres* : voies-libres.fr

> Découvrir les véhicules expérimentés en France : tinyurl.com/2a4d5yjk



La station Solexyclette de Mouans-Sartoux est en service !

Depuis le 20 septembre, la ville dispose d'une station de vélos électriques « Solexyclette » située à côté de la médiathèque cinéma. Cette nouvelle station, implantée par Mobicity, partenaire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, vient s'ajouter aux stations installées récemment au cœur de la Ville de Grasse (Gare TER, Moulin de Brun, Plan de Grasse) ainsi qu'à Peymeinade.

Ce service donne la possibilité aux habitants de louer un Vélo à Assistance Électrique (VAE) pour une durée de 30 minutes à une journée. C'est l'occasion de découvrir un mode de transport actif, respectueux de l'environnement et de la santé de tous.

Il s'agit d'une opération expérimentale pour une durée d'un an.

Infos : paysdegrasse.fr/solexyclette





Participez à la concertation pour le Bus Express Grasse / Mouans-Sartoux

À l'horizon 2028 le Bus Express (ou «Bus à Haut Niveau de Service») reliera la gare SNCF de Grasse aux Jardins du Musée International de la Parfumerie (JMIP) à Mouans-Sartoux.

Chaque habitant et acteur du territoire est invité à participer à la concertation sur le projet de Bus Express entre Grasse et Mouans-Sartoux, organisée par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse. Les sujets suivants ont besoin d'être partagés et enrichis grâce à vos réactions, questions, remarques ou propositions :

- **la performance** : fiabilité, fréquence, amplitude horaire...
- **le tracé et le concept** : voies réservées, place de chaque mode (voiture, vélo...) et compatibilité entre les modes
- **le positionnement des stations**
- **les services associés** : dans les stations (arceaux vélos, billetterie, casiers colis...), l'information voyageurs, le confort à bord des bus (wifi, USB, vidéosurveillance...)
- **l'accessibilité** pour les personnes à mobilité réduite
- **le cadre de vie** : requalification de l'espace urbain, apaisement (moins de nuisances et de pollution,

cheminements piétons...), végétalisation et limitation de l'effet îlot de chaleur

- **la préservation des cours d'eau**
- **les impacts** liés au chantier, l'information et les interfaces avec les riverains, les commerçants, les entreprises...

Rendez-vous aux ateliers de concertation :

- **Mardi 5 novembre, 18h à Grasse (Salle Victor Schoelcher)**
- **Jeudi 7 novembre, 18h à Mouans-Sartoux (Château)**

> paysdegrasse.fr

> concertation-bhns@paysdegrasse.fr

> Communauté d'agglomération du Pays de Grasse –
Concertation Bus Express – 57 rue Pierre Sépard – 06130 Grasse



POURSUIVONS LE PROJET ENSEMBLE !
CONCERTATION CONTINUE
SEPT. 2024 > MARS 2025



PROJET DE BUS EXPRESS
GRASSE - MOUANS-SARTOUX

RÉUNION PUBLIQUE & ATELIER DE CONCERTATION

📍 GRASSE
Mardi 05 novembre 2024 à 18h00
Salle polyvalente Victor Schoelcher
Quartier les Fleurs de Grasse

📍 MOUANS-SARTOUX
Jeudi 07 novembre 2024 à 18h00
Château de Mouans-Sartoux
Salle de conférence - rue du Château

🔊 UNE NOUVELLE ÉTAPE DE CONCERTATION !

VENEZ PARTAGEZ
VOS RÉACTIONS, VOS QUESTIONS,
VOS REMARQUES & VOS PROPOSITIONS SUR



La performance
du Bus Express.



Les impacts
liés au chantier,



Les services
et l'accessibilité,



Le partage
de l'espace public,



L'aménagement
et la qualité
de vie,

Et tout ce que vous jugerez utile !

Renseignements : 04 97 05 22 00 - concertation-bhns@paysdegrasse.fr





ALIMENTATION

Des restaurateurs mouansois expérimentent !

Quatre restaurateurs de Mouans-Sartoux vont tester l'achat de produits bio et locaux durant quatre mois, en bénéficiant d'une aide financière de la commune (soumise à certaines conditions), votée à l'unanimité par les élus lors du dernier conseil municipal en septembre.

Par cette action, la ville renforce sa démarche face aux enjeux de santé de la population, de protection de l'environnement et de soutien de l'économie locale. Le service Alimentation recueillera les retours d'expérience des restaurateurs, fournisseurs et clients. Retrouvez cette

initiative *Chez Odette* (nouvellement installé), au restaurant *La Cave*, au *Green Roses Café* et à la roulotte *Fou d'Bio*, et partagez votre avis !

Cette aide est rendue possible grâce aux subventions du projet FEADER « Alimentation Durable en Entreprises » et du programme « Territoires en Transition agroécologique et alimentaire » financé par la Fondation Carasso, en partenariat avec AgroParisTech.

Remise en état de terrains agricoles aux Canebiers

Peut-être vous êtes-vous promené le long de la Mourachonne ces derniers temps et avez pu noter quelques modifications dans le paysage... Il s'agit en réalité de l'aboutissement d'un projet de longue haleine, dont l'objectif est d'installer des producteurs en agriculture biologique qui nourriront les habitants de la commune. Ces terrains communaux, situés en rive droite de la Mourachonne, sont agricoles depuis des temps immémoriaux. Cultivés depuis plusieurs siècles, ils ont été abandonnés au fil du temps. Les vestiges de cette agriculture vivrière sont encore là : restanques, bassins de récupération d'eau en pierre, ruines des bâtiments agricoles et repousses de vignes...

Demain, ce ne seront pas des vignes qui y pousseront, mais des fruits et des légumes Bio (label **AB**, pour « Agriculture Biologique »), que vous pourrez retrouver sur le marché et dans les commerces locaux.

L'équilibre écologique du site est conservé grâce au maintien de la ripisylve (végétation qui borde un cours d'eau), de haies, de bosquets et d'arbres remarquables. Ces aspects ont été scrutés de près par les services de l'État qui ont unanimement autorisé le projet en raison de ses objectifs, indiscutablement positifs pour l'avenir du territoire, lorsqu'on sait que 98 % de l'alimentation de notre département est importée.

Un appel à candidature a été lancé fin octobre afin de permettre à la commune et ses partenaires agricoles de sélectionner ceux ou celles qui travailleront cette terre pour y produire une alimentation saine et locale.

C'est grâce au soutien de ses financeurs historiques comme la Fondation Daniel et Nina Carasso ou la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Forêts (DRAAF) que ce projet a pu prendre vie, comme d'autres projets agricoles de la commune. En effet, les coûts du projet sont entièrement couverts par ces financements, ce qui permet à la commune de mettre en place des projets

vertueux, au service des agriculteurs mouansois et de la population.

Dans son livre « La fin des terres ; Comment mangerons-nous demain ? » paru en 2012, André Aschieri disait déjà « La reconquête des friches agricoles fait partie des importants efforts qui devront être accomplis. »



Terrain agricole remis en état aux Canebiers, octobre 2024

« La reconquête des friches agricoles fait partie des importants efforts qui devront être accomplis »
— **André Aschieri**



Résultats de l'étude sur le lien entre alimentation et santé des enfants mouansois et de leurs familles

Au cours de l'année scolaire 2023-2024 la ville de Mouans-Sartoux et le Centre Hospitalier Universitaire de Nice ont proposé aux familles des enfants de CP au CM2, scolarisés sur la commune, de participer à l'étude scientifique Kali Santé. Cette étude, cofinancée par le plan de relance et la fondation Daniel et Nina Carasso, a pour objectif de mieux comprendre le lien entre l'alimentation et la santé des enfants. Un immense merci aux plus de 140 familles et 200 enfants qui ont participé ! Les chercheurs ont réalisé l'analyse des données et vont pouvoir les présenter à tous : familles participantes ou non au projet, parents et enfants de tous les âges, enseignants, animateurs, proches, mouansoises, mouansois, professionnels comme citoyens.

Toutes les personnes intéressées par la santé, l'enfance, l'alimentation sont invitées le mercredi 27 novembre à 18h au Domaine de Haute Combe pour assister aux présentations des docteurs Kevin Legueult, investigateur coordonnateur du projet et Alexis Clot, sociologue en charge de l'étude.



> Mercredi 27 novembre, 18h, Domaine de Haute Combe, 290 chemin de Haute Combe 06370 Mouans-Sartoux

> mead@mouans-sartoux.net – 04 92 92 47 02

La démarche d'alimentation durable prolongée par le CCAS

Le CCAS poursuit son engagement en faveur d'une alimentation durable, en travaillant main dans la main avec le service Alimentation de la ville, pour organiser des animations de sensibilisation. Ces activités comprennent :

- **Ateliers cuisine** : les participants cuisinent un plat à base de produits durables et partagent ensuite le repas qu'ils ont préparé.
- **Fresque de l'alimentation** : une activité interactive pour comprendre les impacts de l'alimentation à l'échelle mondiale, notamment sur l'environnement et les ressources.
- **Quiz interactifs** : sur l'alimentation, la santé et l'environnement, organisés lors des grands repas du CCAS ou d'événements spécifiques.

Ces animations sont ouvertes à tous sur inscription préalable auprès du CCAS.

> ccas@mouans-sartoux.net – 04 92 92 47 22



Une enquête du CCAS sur l'alimentation bio et locale : 350 réponses !

Cet été, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a réalisé une enquête auprès des Mouansois pour évaluer l'intérêt de mettre en place des commandes groupées de nourriture bio et locale. Avec 350 réponses, les habitants se sont majoritairement prononcés en faveur de ce projet, dont l'objectif est de proposer aux mouansois des produits bio et locaux à des prix avantageux (en profitant d'économies d'échelle), offrant ainsi une alternative aux solutions

classiques d'approvisionnement (e.g. supermarchés). Ces résultats ont été discutés avec le maire et les élus, et une étude de faisabilité est actuellement en cours. Nous tenons à remercier tous les participants, ainsi que les agents municipaux qui ont pris part à cette initiative. Ce projet est un premier pas vers une alimentation plus respectueuse de la santé et de l'environnement pour tous.





SOCIAL

L'épicerie sociale renforce ses partenariats avec des acteurs bio et locaux

L'épicerie sociale Robert Moro, en partenariat avec des acteurs bio et locaux comme **Biocoop Mougins** (depuis 2021) et **Vidal** (depuis juillet 2024), s'efforce d'enrichir son offre en fruits, légumes et produits bio. Ces collaborations visent à garantir un approvisionnement plus sain pour ses bénéficiaires et plus respectueux de l'environnement.

- **Partenariat avec Biocoop** : Biocoop vend des produits à l'épicerie sociale à prix coûtant, offre une enveloppe annuelle de 1500€ et permet trois collectes par an, dont une collecte nationale à l'issue de laquelle la marge est reversée au CCAS sous forme de chèque. En 2021, Biocoop a également offert un meuble distributeur de produits en vrac à l'épicerie sociale.
- **Partenariat avec Vidal** : Vidal propose ses produits aux prix réservés aux grossistes, permettant à l'épicerie sociale d'acquiescer des denrées à des tarifs avantageux.

Grâce à ces partenaires qu'elle remercie chaleureusement, l'épicerie sociale peut offrir à ses bénéficiaires des produits bio, frais et locaux, contribuant à une alimentation de qualité accessible à tous, et particulièrement à ceux qui en ont le plus besoin.



Fruits et légumes bio Vidal



Collecte solidaire BICOOP

Une sortie cuisine niçoise pour les seniors mouansois

12 seniors mouansois ont eu le plaisir de participer à un atelier de cuisine niçoise suivi d'une (re)découverte de l'histoire et du patrimoine niçois.

L'atelier s'est déroulé en plein cœur du vieux Nice, à côté du cours Saleya, où un chef spécialiste de la cuisine niçoise a accompagné le groupe dans la confection de tagliatelles, la préparation de poivrons marinés, d'une sauce pesto et d'un tiramisu au citron. Après la dégustation du repas, une guide touristique de la ville de Nice a fait découvrir au groupe une partie du patrimoine du vieux Nice.

Cette journée a été organisée en juin dernier par la MSA (Mutualité Sociale Agricole) grâce au financement du Département des Alpes Maritimes et de la Conférence des Financeurs.



Cinéma et goûter bio vegan à l'occasion de la semaine bleue

Dans le cadre de la semaine bleue, le CCAS a invité les seniors de la commune à une séance de cinéma le vendredi 27 septembre. Une centaine de seniors se sont inscrits pour voir la projection du film « Les Barbares » de Julie Delpy.

Après la séance, les participants ont été conviés à déguster un goûter BIO confectionné par BIOCOOP Mougins. Au menu : fondant au chocolat vegan et salade de fruits de saison.



BIODIVERSITÉ

Mouans-Sartoux, capitale française de la biodiversité

Ce 14 octobre 2024, en présence Mme Claudius-Petit (Vice-Présidente du Conseil Régional et Présidente de l'Agence Régionale Biodiversité et Environnement - ARBE), le Comité scientifique de Capitales Françaises de la biodiversité a remis un prix spécial à notre commune pour la mise en œuvre de son projet sur l'alimentation bio locale, au travers de deux outils originaux, performants et complémentaires. D'une part la régie agricole municipale, qui fournit les légumes pour la restauration scolaire depuis une quinzaine d'années et d'autre part, la Maison d'Éducation à l'Alimentation Durable (MEAD) qui forme tous les publics à une alimentation saine, à faible empreinte écologique et respectueuse des sols, de la flore et de la faune sauvages. Un projet qui résonne dans toute la commune, avec de nombreux jardins partagés ou familiaux, et qui inspire en France et en Europe.



Mouans-Sartoux

La commune reconnue « Territoire Engagé pour la Nature » 2024-2027

Lors de la cérémonie du 14 octobre à Marseille (voir article ci-dessus), l'Office Français de la Biodiversité (OFB) et l'ARBE ont remis à la commune le label « Territoires engagés pour la Nature » pour la période 2024-2027.



Ce label confirme les actions déjà réalisées par la commune en matière de sauvegarde de la biodiversité mais trace aussi la route des actions que la commune s'engage à poursuivre et renforcer sur les trois prochaines années. Les objectifs retenus sont :

- **Le renforcement des continuités écologiques** : il s'agit d'améliorer et de créer des couloirs écologiques pour faciliter les déplacements de la faune. L'action vise à rendre les plus transparentes possibles les fractures écologiques que constituent la pénétrante, la voie ferrée et la route Napoléon entre les zones naturelles de l'est (Le Castellaras) et l'ouest (la Mourachonne),
- **Le renforcement de la végétalisation et de la désimperméabilisation des sols** : ces 2 axes ont pour ambition de limiter les effets du réchauffement climatique. En renforçant la végétalisation, en particulier dans la

zone urbaine, il s'agit de profiter de plus d'ombrage mais aussi de l'effet de climatisation que génèrent les arbres lors de la photosynthèse de la chlorophylle. Par ailleurs la désimperméabilisation des sols permet une meilleure pénétration des eaux de pluies dans le sol, favorisant ainsi l'irrigation naturelle des végétaux et limitant les effets d'inondation lors des forts épisodes pluvieux.

- **La lutte contre la pollution lumineuse** qui se traduit par une rénovation, en cours, du réseau d'éclairage public mais aussi par la mise en place d'une trame noire dans le cadre du PLU (Plan Local d'Urbanisme). L'objectif est de concilier éclairage urbain et vie de la faune nocturne, dont les pollinisateurs, indispensables à l'agriculture.

- **La construction d'une souveraineté alimentaire respectant la préservation de la biodiversité** : dans la continuité de la régie agricole et des cantines bio, il s'agit pour la commune d'accroître les surfaces agricoles et de favoriser l'installation de jeunes agriculteurs afin d'améliorer notre souveraineté alimentaire, tout en favorisant la biodiversité.



Remise du label à Marseille, le 14 octobre 2024





URBANISME

Une nouvelle directrice pour le service Urbanisme



Depuis le 16 septembre 2024, la Direction de l'Urbanisme s'est attaché les services d'une nouvelle directrice : Mme Catherine Califano. Catherine a, après ses premières expériences à Nice, puis à Saint-Laurent-du-Var, travaillé pendant une vingtaine d'années à Antibes, où elle a successivement occupé les fonctions d'instructrice des autorisations d'urbanisme, d'adjointe puis de responsable du service Droits des sols. Depuis 2021, elle pilotait la Direction de l'Urbanisme de la commune de Vallauris-Golfe-Juan en tant que Directrice. Elle rejoint donc les équipes municipales de Mouans-Sartoux et nous lui souhaitons la bienvenue ! Catherine nous rejoint à un moment clé pour la commune, en plein

débat sur le **PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durables)**, document fondamental pour le **PLU (Plan Local d'Urbanisme)**. Le service Urbanisme a connu une transition dense en termes de plan de charge. Avec le soutien et l'expérience de Nathalie Cavigliasso qui a assuré la période de transition en attendant l'arrivée de la nouvelle directrice, Claudie Cottrez a accueilli le public trois matinées par semaine pour répondre aux interrogations et réceptionner les dossiers, tout en poursuivant l'instruction de ses affaires habituelles. Michèle Pastorelli, qui accueille désormais également le public, a continué à traiter les déclarations préalables et les réponses aux notaires.

Les grandes orientations d'aménagement de la commune

Depuis la prescription de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (**PLU**) en 2019, la réalisation du diagnostic du territoire a permis de définir les objectifs retenus en matière de renouvellement urbain, de préservation de l'espace naturel et de développement économique.

L'étape suivante a été l'élaboration du **PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)** faite par le bureau d'études Terre d'Urba, en collaboration avec la Direction de l'Urbanisme.

Ce projet a été présenté par l'élue déléguée à l'urbanisme, Madame Doullens, lors du dernier conseil municipal pour être débattu. Le PADD présente les objectifs de la commune en matière de développement urbanistique, économique, social et environnemental. Il est structuré autour de 5 grandes orientations générales :

- **Maîtriser l'urbanisation des tissus urbains périphériques et favoriser le renouvellement dans les espaces les plus agglomérés**, afin de répondre à la croissance démographique et de diversifier l'offre en logement
- **Conforter l'attractivité et la qualité urbaine du centre-ville**, tout en favorisant les transports durables et sécurisés
- **Soutenir et développer les activités économiques et socio-culturelles**
- **Préserver la qualité du cadre de vie**, en maintenant l'offre de services, en développant les mobilités douces et la desserte intercommunale, en préservant les richesses paysagères et patrimoniales
- **Promouvoir un territoire résilient face aux changements climatiques**, en diversifiant l'offre énergétique, en préservant les potentiels naturels et agricoles et en protégeant la ressource en eau et la biodiversité

Ainsi désormais, la commune a la possibilité de surseoir à statuer* sur toute demande d'urbanisme qui serait de nature à compromettre ou à rendre plus onéreuse l'exécution du futur PLU. Les prochaines étapes de la procédure de révision sont : la détermination du zonage et la rédaction du règlement du PLU, avant qu'il ne soit arrêté par délibération du conseil municipal. C'est à ce moment que toutes les personnes publiques concernées par le projet (PPA : Personnes Publiques Associées) sont consultées et donnent un avis. Une enquête publique s'ouvre alors pendant un mois afin de recueillir toutes les observations des mouansois sur le registre d'enquête, par courrier, ou sur la messagerie informatique dédiée de la ville.

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) est un document obligatoire incontournable du P.L.U. Il détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir (10 à 20 ans), à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic. Il expose le projet d'urbanisme et définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Il est consultable en ligne et dans les bureaux du service Urbanisme.

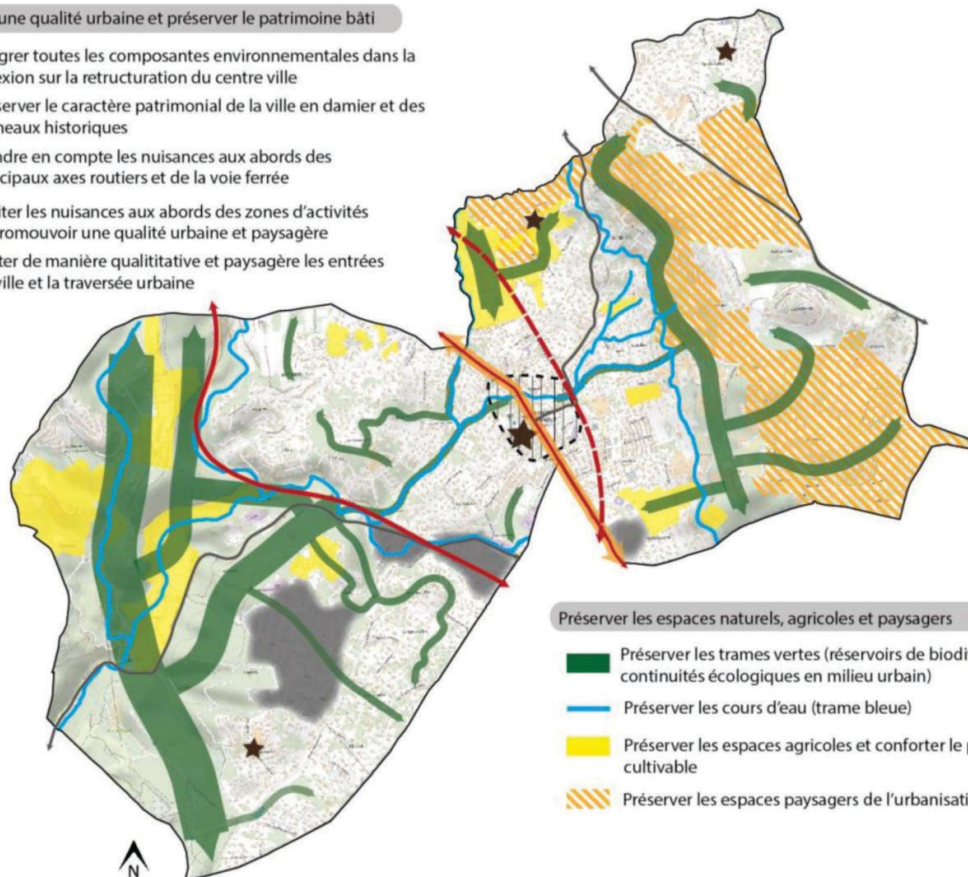
***Surseoir à statuer** : le sursis à statuer permet de suspendre pendant 2 ans l'octroi d'une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, etc.), dans le cas où le projet serait de nature à compromettre ou rendre plus onéreuse l'exécution ou la mise en œuvre de certains documents de planification à enjeux.



CARTE D'ORIENTATIONS GÉNÉRALES – ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ET PAYSAGE

Promouvoir une qualité urbaine et préserver le patrimoine bâti

- Intégrer toutes les composantes environnementales dans la réflexion sur la restructuration du centre ville
- Préserver le caractère patrimonial de la ville en damier et des hameaux historiques
- Prendre en compte les nuisances aux abords des principaux axes routiers et de la voie ferrée
- Limiter les nuisances aux abords des zones d'activités et promouvoir une qualité urbaine et paysagère
- Traiter de manière qualitative et paysagère les entrées de ville et la traversée urbaine



Préserver les espaces naturels, agricoles et paysagers

- Préserver les trames vertes (réservoirs de biodiversité, continuités écologiques en milieu urbain)
- Préserver les cours d'eau (trame bleue)
- Préserver les espaces agricoles et conforter le potentiel cultivable
- Préserver les espaces paysagers de l'urbanisation diffuse

CARTE D'ORIENTATIONS GÉNÉRALES - DÉVELOPPEMENT URBAIN ET ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Produire des logements en priorité au sein des tissus urbains les plus agglomérés

- Densifier en priorité les espaces centraux bénéficiant d'une bonne desserte et de la proximité des services.
- Encadrer la densification des tissus urbains les plus constitués
- Encadrer les projets de renouvellement urbain

Limiter l'urbanisation des tissus urbains périphériques peu denses

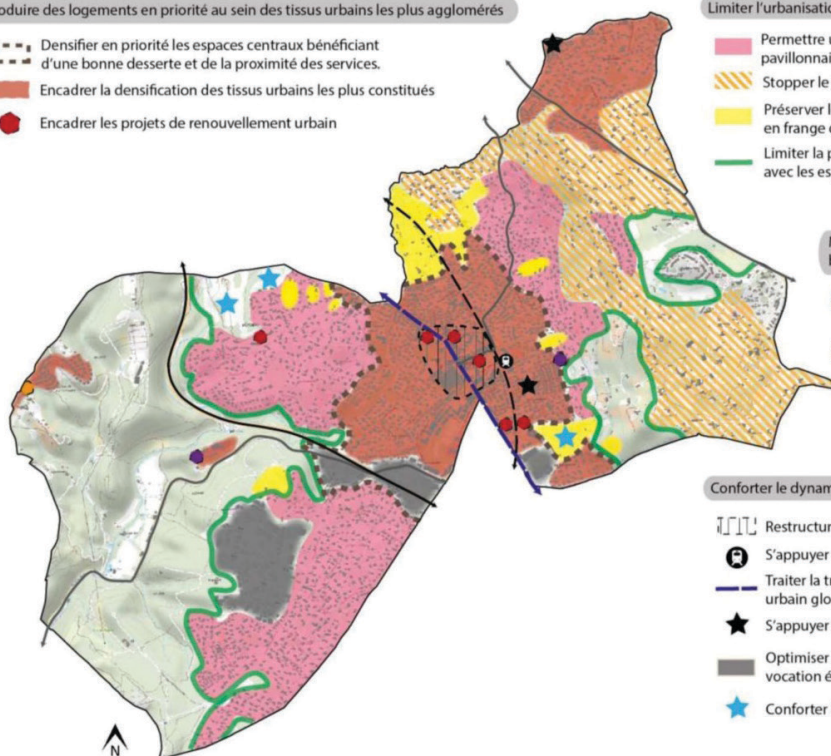
- Permettre une densification limitée des tissus pavillonnaires périphériques
- Stopper le mitage des espaces naturels à l'Est
- Préserver les principaux potentiels agricoles au sein et en frange de la zone urbanisée
- Limiter la pression urbaine au niveau des interfaces avec les espaces naturels

Mobiliser certains fonciers communaux pour répondre aux besoins en équipements et produire des logements sociaux

- Mobiliser le foncier communal pour répondre aux besoins en logements sociaux
- Prévoir des réserves foncières communales pour répondre aux besoins en équipements

Conforter le dynamisme du territoire communal

- Restructurer le centre ville et renforcer son dynamisme
- S'appuyer sur la présence de la gare pour favoriser l'inter-modalité
- Traiter la traversée urbaine dans le cadre d'un projet urbain global - Axe urbain Nord-Sud
- S'appuyer sur les centralités secondaires existantes
- Optimiser le foncier au sein des zones d'activités et affirmer la vocation économique des espaces mixtes le long de la Pénérante
- Conforter les espaces de loisirs





Première pierre posée pour le projet « Cœur de ville »

Le 17 septembre dernier a été symboliquement posée la première pierre du projet « Cœur de Ville » à Mouans-Sartoux, réalisation majeure pour la commune et ses environs.



Il s'agit d'un programme mixte incluant un pôle médical où une vingtaine de professionnels de santé vont travailler de façon coordonnée, comprenant aussi un accueil 7j/7 pour les petites urgences, un pôle culturel (une salle de 200 m², complémentaire à la médiathèque et au cinéma déjà présents), 51 logements sociaux (du studio au 3 pièces) et des locaux pour mieux accueillir les services à la population (police municipale, service enfance jeunesse, service vie associative et sportive, espace activité emploi).



Composé de bâtiments fractionnés traversés par un mail piéton reliant différents espaces publics, en harmonie avec l'environnement local, le projet est pensé comme

un espace de rencontre. Il sera complètement accessible aux personnes à mobilité réduite. Une grande partie des logements sociaux est destinée aux personnes âgées, la proximité de la maison de santé renforçant la cohérence du projet.

Ce nouveau lieu vise à offrir aux résidents une meilleure qualité de vie en intégrant services municipaux, pôle culturel et logements proches les uns des autres.



Le projet est le fruit d'un partenariat entre les acteurs locaux et le Logis Familial. Pour la partie concernant les services communaux, le programme a bénéficié du soutien financier de l'État (DSIL), de la Région Sud, du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.

Étaient notamment présents : Jean-Claude Geney, sous-préfet des Alpes-Maritimes, Jean-Marc Delia, Conseiller Régional de la Région Sud représentant Renaud Muselier, Président de la Région ; Marie-Louise Gourdon, Conseillère Départementale, représentant Charles Ange Ginésy, Président du Département ; Pierre Aschieri Maire de Mouans-Sartoux et Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse représentant également Jérôme Viaud, Président ; Karim ben Ahmed conseiller municipal subdélégué à la rénovation urbaine, représentant Christian Estrosi, président délégué de la région Sud pour les Alpes-Maritimes, Pascal Friquet, président du Directoire de Logis Familial ; et Marc Barani, architecte du projet.

Un carrefour réaménagé dans le centre ville

Dans le centre ville, un feu de circulation a été remplacé par un stop, un autre feu a été déplacé, et la zone de rencontre du boulevard urbain est désormais identifiée par des panneaux sur lesquels clignotent des LED oranges, pour mieux indiquer aux automobilistes la présence éventuelle de piétons, ainsi que la limitation de vitesse à 20 km/h sur cette portion du boulevard urbain (limité à 30 km/h sur le reste de la commune).

La zone commence avant le passage clouté et les piétons sont donc prioritaires : plus besoin d'attendre pour traverser !

Prochainement, au même endroit des bornes escamotables seront mises en place pour la gestion de l'accès aux places de Gaulle et Jaurès.



CULTURE

Un Festival du Livre ensoleillé, riche de mille rencontres

Ce fut un formidable festival porté par les 320 bénévoles qui l'animent de toutes leurs forces, merci à eux !

Un grand merci aux 300 auteurs et autrices, aux cinéastes, artistes et musiciens, éditeurs, libraires, associations citoyennes, partenaires, scènes départementales, écoles et formations (Lycée de Croiset, faculté des métiers de Cannes, école de journalisme, BTS audiovisuel du lycée Carnot Cannes...), aux services municipaux, à la médiathèque, au cinéma La Strada, aux restaurants La Cantina et Le Café Terrasse qui ont accueilli le Bistrot des auteurs... Nombreux sont ceux et celles grâce à qui ce festival est ce qu'il est. En particulier, les bénévoles précieux et enthousiastes qui, ces jours-là, deviennent chauffeurs, libraires, estafettes, serveurs au Restaurant des auteurs dans le parc du château, qui travaillent aux buvettes, sur les stands, à l'accueil, à la billetterie, aux animations jeunesse ou encore aux cantines municipales qui confectionnent les repas des auteurs...

La petite équipe du Centre Culturel des Cèdres, dynamique, motivée et imaginative, organise chaque année ce festival (ainsi que d'autres grands moments de la vie culturelle de Mouans-Sartoux au long de l'année) générant des retombées financières locales de près 700 000€, directes ou indirectes, entre les ventes de livres, réalisées par les libraires et éditeurs, les prestations du festival, chapiteaux et petites tentes, les impressions, la promotion, la sonorisation, les restaurants et hôtels de Mouans-Sartoux...

Le Festival du Livre bénéficie de subventions importantes et

de mécénat, ainsi que de ressources propres lui permettant d'équilibrer son budget. Avec ses 50 000 visiteurs, c'est une belle manifestation populaire, qui implique une grande partie de la population. Tous les écoliers et collégiens de la commune y participent, et elle accueille en plus 6000 scolaires de l'ouest du département !

Semer des graines de réflexion et d'ouverture sur le monde dès le plus jeune âge, c'est bien le but principal du Festival du Livre !

Rendez-vous l'année prochaine, au 38^{ème} Festival du Livre de Mouans-Sartoux, les 3, 4 et 5 octobre 2025.



La Fanfoire de Piste d'azur



Michel Momy par Swed Oner avec Unwhite it



Charline Vanhoenacker en dédicace



Enki Bilal et la « deuch » aux couleurs du Festival



Espace Littérature - Bernard Werber



Inauguration du festival en présence des invité-e-s



Spectacle avec Scène 55



Restaurant des auteurs - Repas bio végétarien



Remise du Prix du Livre engagé pour la Planète en présence du Prix Goncourt Alexis Jenni



Spectacle avec Isild Le Besco, Vahina Giocante et Judith Chemla



Rencontre scolaire



VIE MUNICIPALE

Réunion de quartier : les Bastions

À l'occasion de cette nouvelle réunion de quartier, plusieurs points ont été abordés.

Ouverture de l'échangeur de la Paoute

En premier lieu, il a été constaté que l'ouverture de l'échangeur de la Paoute a entraîné une baisse du trafic en centre-ville et sur le chemin des Plaines. Il faut encore attendre quelque temps pour que les habitudes se prennent et que les flux de circulation se stabilisent.

Projet Cœur de Ville

Un rappel concernant le contenu du projet « Cœur de Ville » a été fait. Ce projet se poursuit avec une livraison prévue début 2026.

Nuisances sonores

Des questions ont été posées concernant des aménagements permettant de réduire les nuisances sonores de la pénétrante. Les seuls aménagements consentis jusqu'ici par le Département concernent des maisons dont la construction est antérieure à la réalisation de la pénétrante. Les nuisances sonores liées au trafic de l'aéroport de Cannes-Mandelieu ont également été soulignées. Même si le rapport de force n'est pas favorable aux personnes impactées, il faut maintenir la pression et demander une réduction du trafic. Il est important de rappeler qu'il s'agit principalement d'un trafic lié au tourisme de luxe et que les voyages d'affaires sont très marginalement concernés. Il faut insister sur le fait que plus de 30% des atterrissages se font sans passager ; il s'agit d'avions-taxis provenant de Nice venus stationner à l'aéroport Cannes-Mandelieu ! Une étude indépendante montre également qu'une grande partie des atterrissages pourrait se faire par la mer.

Voirie

La réfection du chemin des Plaines est programmée. Les travaux seront effectués sur fonds propres, sans aide

extérieure. Des travaux de réhabilitation des branchements d'eau potable sont en cours sur le chemin de la Foux. Il a été rappelé l'obligation de tailler les haies qui débordent sur le domaine public et gênent la circulation des piétons.

Collecte des déchets

Quelques doléances concernant la collecte des déchets ménagers ont été formulées. Il est conseillé d'écrire au service de collecte de la Communauté d'Agglomération et d'en adresser une copie à la mairie. Il a été rappelé qu'il est essentiel de séparer les déchets compostables des déchets résiduels non valorisables. Des composteurs peuvent être distribués, et il existe également des composteurs collectifs au pied des immeubles. Concernant les déchets verts, la déchetterie est gratuite, mais il existe aussi des solutions de broyage à domicile.

Dépôts sauvages réguliers devant l'Albatros

Les abords du container à verre situé à l'intersection du chemin des Plaines et du chemin de la Chapelle sont souvent jonchés de déchets et de verres. La collecte du verre pose problème de manière générale dans l'ensemble du territoire de la CAPG, et cela est dû à la défaillance du prestataire.

Questions et remarques diverses

La propriété De Giron, située route de Pégomas, ne fait pas l'objet d'un projet particulier pour l'instant. Une antenne relais a été implantée sur le chemin des Plaines, suscitant l'inquiétude des riverains. La commune n'est plus sollicitée pour donner son accord, elle est désormais simplement informée. Les recours en la matière sont très limités. Le domaine de l'Albatros dispose actuellement d'un statut qui n'est pas en accord avec son usage. Un travail de mise en conformité est en cours. Il a été signalé un manque de parcs pour enfants.





L'essentiel du Conseil Municipal du 26 septembre 2024

Le Conseil Municipal du 26 septembre 2024 a permis d'aborder plusieurs sujets clés pour la gestion et le développement de la commune.

Finances

Une décision modificative budgétaire est présentée pour ajuster le budget 2024 de la commune. Cela inclut des crédits supplémentaires pour le programme RELAIS (18 000 € et 12 000 €), les frais d'étude pour la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), et des investissements liés à la gestion d'une situation de péril pour une maison et aux travaux relatifs à un forage d'eau sur le domaine de Haute Combe. Le conseil a également décidé de réajustements nécessaires pour annuler certaines dépenses et titres.

Associations et subventions

Des subventions exceptionnelles (d'un montant total de 2700 €) sont accordées à trois associations locales, à savoir Gymnastique Rythmique, Espace 614 et SCMS Boules, pour les aider à faire face à des dépenses imprévues liées à des déplacements et à l'achat de matériel sportif.

Urbanisme et patrimoine

Le Conseil approuve une modification à l'état descriptif de division en volumes pour intégrer certains espaces publics au patrimoine communal. Un débat est organisé sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), pièce maîtresse de la révision du PLU. Le PADD vise à encadrer le développement urbain et à répondre aux besoins de la commune de manière durable. Cinq grandes orientations, liées à la préservation du cadre de vie et de l'environnement, la gestion de l'espace et la résilience, sont présentées pour discussion. La cession de parcelles et l'établissement de servitudes, notamment pour le futur hôtel d'entreprises et pour la gestion des infrastructures souterraines, sont validées.

Environnement et agriculture

La commune poursuit son engagement en faveur de l'agriculture biologique en rejoignant le réseau des Territoires Bio Pilotes, avec un partenariat formalisé avec la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB).

Une aide financière est accordée à un agriculteur local, Jean-Noël Falcou, pour l'installation d'un système d'irrigation économe en eau sur ses terres, en accord avec les objectifs de gestion durable des ressources en eau.

Ressources humaines

Le tableau des effectifs de la commune est mis à jour pour refléter les avancements de grade, les nouvelles arrivées et les départs. Une convention cadre est également renouvelée avec le Centre de Gestion 06 (CDG06), permettant à la commune d'accéder à des missions facultatives comme le conseil juridique, la médiation et le coaching.

Soutien aux restaurateurs locaux

Trois restaurateurs locaux, engagés dans la transition écologique, reçoivent une subvention de 800 € chacun, pour un total de 2 400 €, dans le cadre de la promotion de produits de qualité.

En résumé, cette séance du Conseil Municipal a traité de sujets variés touchant la gestion des finances, le soutien aux associations, la planification urbaine, l'engagement environnemental et la gestion des ressources humaines, illustrant les efforts de la commune pour équilibrer développement et durabilité.

La séance du conseil municipal est disponible en vidéo sur la page Facebook « Ville de Mouans-Sartoux » et l'ensemble des délibérations sont sur le site Internet de la ville.

Un message de la famille de Roland Raibaudi

« Du fond du coeur, nous vous adressons un grand merci ! Nous avons été profondément émues et sensibles à vos mots, vos fleurs, vos témoignages, votre présence lors du deuil de Roland Raibaudi. Nous vous remercions très sincèrement pour votre compassion et votre sympathie. »

Marie-Madeleine Raibaudi, Isabelle et Mylène, ses filles.





Médailles d'honneur du travail aux mouansoises et mouansois

Le 2 octobre dernier, les médailles d'honneur du travail ont été remises aux mouansoises et aux mouansois. Ces distinctions sont le symbole d'une carrière marquée par le dévouement, le professionnalisme et l'effort constant. Chaque parcours, qu'il soit en entreprise, au service public ou dans tout autre domaine, contribue à la vitalité et à la richesse de notre pays. Félicitation pour ces parcours inspirants, véritables modèles de persévérance et d'excellence !



Un moment convivial pour accueillir les nouveaux habitants

Le Conseil Municipal a convié les nouveaux habitants de Mouans-Sartoux à partager un moment convivial dans le parc du château le matin du samedi 12 octobre afin de présenter quelques-unes des richesses de la commune, notamment sa vie associative (11 000 adhérents pour 10 000 habitants), son projet éducatif, environnemental et alimentaire, ou encore son dynamisme sportif et culturel. Une cinquantaine de nouveaux mouansois étaient présents, aux côtés des élus et des agents présents pour l'occasion.



La parole aux élus

Liste d'Union pour la gestion municipale

« Année après année, le déclin de la biodiversité s'accélère inlassablement. En seulement cinq décennies, la taille moyenne des populations d'animaux vertébrés sauvages a chuté de 73 %. Le WWF tire la sonnette d'alarme face à cette régression vertigineuse, nous rapprochant dangereusement de « points de bascule » écologiques. Ces seuils critiques, une fois franchis, auront des conséquences irréversibles, entraînant des catastrophes en chaîne pour les écosystèmes et les populations humaines à travers la planète. Pourtant, l'heure n'est pas à l'inaction. Il est encore possible de renverser la tendance, mais cela nécessitera une refonte totale de nos modes de production, de consommation et d'aménagement du territoire. C'est une course contre la montre que nous engageons désormais. Chaque année, chaque décision compte pour maintenir l'équilibre fragile qui permet à la vie de prospérer. »

— **Pierre ASCHIERI**

Liste « Mouans-Sartoux avec Passion »

« La piste d'économie au budget 2025 de l'État consistant à davantage ponctionner financièrement nos communes, qui dans leur grande majorité, sont déjà gérées avec rigueur et responsabilité, paraît difficilement acceptable. Une telle mesure mettrait encore un peu plus en péril nos capacités d'investissement et d'action, déjà durement impactées par les crises successives. N'oublions pas que les collectivités locales sont en première ligne pour répondre aux besoins de nos concitoyens : écoles, infrastructures, sécurité, services publics... Et ce, avec des résultats bien supérieurs à ceux des administrations centrales. Certes, la situation économique catastrophique de notre pays appelle un effort collectif. Cependant, il est impératif que l'État reconnaisse et respecte le travail des élus locaux, leur autonomie et leur capacité à agir. »

— **Christophe CHALIER**

Liste « Participe Présent »

« La gestion de l'eau devient un enjeu primordial même à Mouans-Sartoux. La mairie a lancé un forage pour avoir une nouvelle source d'eau. L'eau est en partie gérée en régie à Mouans-Sartoux. Les inondations saccagent régulièrement vos commerces et habitations. La nappe phréatique est-elle assez remplie et en sécurité vis-vis de la pollution ? Quel avenir pour un accès à l'eau potable ? Mobilisez-vous pour interpellier la mairie sur le sujet EAU. »

— **Laurent VAN DEN REYSEN**



21^{ème} cérémonie d'hommage aux harkis à Mouans-Sartoux

Comme chaque 25 septembre depuis 2003, Mouans-Sartoux a accueilli la cérémonie d'hommage aux harkis, aux moghaznis et aux personnels des diverses formations supplétives et assimilés.

Cette journée a été instituée en reconnaissance des sacrifices consentis et des sévices subis par ceux-ci, du fait de leur engagement au service de la France lors de la guerre d'Algérie, entre 1954 et 1962. Depuis sa création en 2003, cette commémoration donne lieu chaque année à l'organisation d'une cérémonie à Paris et dans chaque département.

Mouans-Sartoux a été choisie de par son histoire : 400 harkis sont en effet arrivés dans la commune en 1962. D'abord accueillis dans des foyers, ils ont ensuite pu devenir propriétaires suite à la création de logements avec accession sociale à la propriété, mise en place par le maire de l'époque, André Aschieri. Ils sont aujourd'hui nos concitoyens mouansois, certains sont par ailleurs très impliqués dans la vie locale, faisant par exemple partie du personnel communal de Mouans-Sartoux.

Cette année, une quinzaine de collégiens du Collège la Chênaie étaient également présents pour perpétuer le devoir de mémoire (comme cela est fait chaque année le 11 novembre, le 8 mai, etc.). L'un d'eux a été volontaire pour être porte-drapeau.

Retour sur l'histoire

Chaque année, le 25 septembre, la Nation rend hommage aux anciens Harkis et aux autres membres des formations supplétives ayant combattu aux côtés de l'armée française pendant la guerre d'Algérie, de 1954 à 1962.

En 1954, tandis que des Algériens allaient rejoindre le front de libération national afin de se battre pour l'indépendance de leur pays, d'autres rejoignaient l'armée française. La fin du conflit se traduit par le déchirement, la fuite, l'exil, ou encore l'horreur pour ceux restés au pays, jugés traîtres à leur pays.

Notre pays a reconnu sa responsabilité dans la tragédie vécue par les harkis et leurs familles et est engagé dans une politique de réparation et de reconnaissance. Cela passe notamment par une transmission objective de l'histoire. La cérémonie du 25 septembre en est l'expression la plus solennelle.





ENVIRONNEMENT

Renouvellement du label qualité de vie « villes et villages fleuris »

Au mois de juin dernier la commune s'est vue confirmer son label qualité de vie « villes et villages fleuris » niveau 3 fleurs. Cette reconnaissance est le résultat d'un travail de longue date de nombreux acteurs. Ce label met en avant la préservation de la biodiversité, encourage les actions de protection des espèces et des habitats naturels et incite à la plantation de végétaux locaux. Ainsi à titre d'exemple, le service Environnement applique une politique de taille en port libre pour les platanes, quand la structure de l'arbre est adaptée. Cette technique permet de disposer d'un houppier de grande ampleur et a le mérite de maintenir l'espérance de vie des arbres. Citons aussi la plantation de haies constituées de plusieurs essences locales dans une même haie dont des lentisques. En plantant des végétaux locaux, on s'assure ainsi d'une meilleure longévité des plants avec une consommation réduite d'eau.

Lors de sa visite à Mouans-Sartoux, le jury a particulièrement apprécié le nouveau jardin au-dessus du parking du château. Ce nouveau jardin est dans la continuité du parc du château et vient requalifier l'entrée de ville en mettant en avant une végétalisation renforcée du centre-ville.



Déchets verts : ça vaut de l'or !

Brûler ses déchets verts est interdit. Au-delà de ça, les résidus de jardin sont une ressource végétale exploitable de multiples façons :

1. Le broyage : Méthode efficace pour réduire en copeaux le volume de ses tailles et déchets de l'élagage, le broyat ainsi obtenu peut se valoriser sous la forme de paillage. Cette technique consiste à recouvrir le sol (potager, jeunes haies, arbustes, allées, jardinières) de matériaux organiques pour mieux le nourrir ou pour éviter les mauvaises herbes. (Voir également article sur la création des haies Les faits papillon n°54)

2. Le compostage : En tas ou dans un composteur, ce procédé repose sur la décomposition naturelle des déchets organiques en amendement utile pour les cultures et les plantations. Il s'obtient par le mélange de déchets secs et humides. Un apport de broyat peut aussi être un structurant intéressant pour la qualité du compost. Pour commander gratuitement un composteur individuel appeler le : 0800 506 586. La commune de Mouans-Sartoux met à disposition 4 composteurs collectifs : la Grand Pièce, le garde-barrière (près du passage à niveau de la gare), le parc du château et les Plantiers (derrière le CAM).



3. Le mulching : il s'agit d'une technique de tonte sans ramassage de l'herbe, qui la réduit en infimes parties redéposées sur la pelouse et qui se comporte comme un paillis protecteur contre la sécheresse et un engrais naturel gratuit.

4. L'évitement : Pour la sauvegarde de la biodiversité et en particulier des insectes pollinisateurs évitons à tout prix de tondre nos pelouses entre début mai et début juillet (voir Les faits papillon n°51 mai-juin 2023). Par ailleurs les coupes sévères fragilisent votre arbre et créent des repousses qu'il faudra à nouveau tailler. Pour produire moins de résidus, taillez vos arbres moins sévèrement et moins souvent, plantez des espèces méditerranéennes et laissez des zones sauvages qui attirent la biodiversité !

En dernier recours, vous pouvez également vous rendre à la déchèterie où le dépôt est gratuit jusqu'à 1,5 tonne/an. Les déchets verts y sont collectés pour une valorisation en compost sur une plateforme respectant

l'environnement. La déchèterie est ouverte du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 14h à 16h45.

> mouans-sartoux.net/developpement-durable/proprete/les-points-de-compostage.html

> univalom.fr



Votre gros électroménager collecté gratuitement à domicile !

À Mouans-Sartoux, plus besoin d'aller déposer votre gros électroménager en déchèterie ou de le sortir sur la voie publique, Ecosystem le collecte directement à votre domicile, gratuitement et sur rendez-vous !

Voici les appareils concernés (qu'ils soient fonctionnels, à réparer ou à recycler) : réfrigérateur standard et américain, lave-linge, lave-vaisselle, four, micro-ondes, cave à vin, congélateur, cuisinière (foyers électriques, gaz, induction ou vitrocéramique), hotte aspirante, plaque de cuisson, sèche-linge.

Une fois votre rendez-vous pris, vous recevrez une confirmation par e-mail et devrez respecter certaines consignes : la collecte se fait sur rendez-vous au sein de votre domicile, votre électroménager doit simplement être débranché et accessible, les tuyauteries purgées, les congélateurs dégivrés, et les cuisinières / fours / hottes dégraissés en surface. Toute modification ou annulation de rendez-vous doit être signalée au plus tard la veille de votre collecte. En cas d'absence injustifiée, votre collecte ne pourra être reprogrammée.

Grâce à votre démarche, les appareils collectés seront destinés en priorité au réemploi auprès d'une structure de l'économie sociale et solidaire partenaire, ou à défaut au recyclage où ils seront dépollués puis traités dans le respect de la réglementation environnementale.

Offrir une seconde vie aux appareils électroménagers, limiter les déchets et favoriser l'emploi social et solidaire, nombreux sont les avantages de «Je donne mon électroménager» !



Le camion « Je donne mon électroménager » en action !

> Info & rendez-vous : www.jedonnemonelectromenager.fr

NE DÉPOSEZ PLUS VOTRE GROS ÉLECTROMÉNAGER EN DÉCHÈTERIE NI SUR LA VOIE PUBLIQUE !

Profitez de notre nouvelle collecte à domicile pour donner vos anciens appareils :

jedonne mon électroménager.fr



- ✓ Collecte à domicile
- ✓ Gratuitement
- ✓ Sur rendez-vous



Deux autres bons réflexes à adopter :

- **Le réflexe du « 1 pour 1 »** : Lors du renouvellement d'un appareil électrique ou électronique, le vendeur a l'obligation de récupérer votre appareil usagé du même type, y compris lors d'une livraison à domicile. L'éco-participation que vous payez lors de l'achat permet de traiter votre appareil en fin de vie.
- **Le réflexe « réparation »** : Si votre appareil tombe en panne, faites appel à un réparateur local labellisé QualiRépar et obtenez une remise sur votre facture de réparation de 15 à 60€. Retrouvez toutes les infos sur ecosystem.eco/reparer



Nouveau site de compostage collectif et participatif à la Grand Pièce

Samedi 14 septembre a eu lieu l'inauguration du nouveau site de compostage collectif et participatif de la Grand Pièce avec la présence de Monsieur le Maire et des élus. **Univalom** était présent pour enseigner les bonnes pratiques de compostage et donner le code d'accès au site.

Des habitants du quartier sont ainsi motivés pour valoriser les déchets et participer aux entretiens du site.

La commune de Mouans-Sartoux met désormais à disposition 4 composteurs collectifs : la Grand Pièce, le garde-barrière (près du passage à niveau de la gare), le parc du château et les Plantiers (derrière le CAM).

Si vous habitez un appartement et que vous souhaitez utiliser l'un des sites de compostage collectif, n'hésitez pas à contacter Univalom, c'est gratuit et vertueux !

> univalom.fr

> compost@univalom.fr



Initiative Citoyenne : une mouansoise propose un ramassage de déchets une fois par mois



Une initiative citoyenne prend forme sous l'impulsion de Mme Caterina Cannata. Avec des gants, des sacs et une grande volonté, cette mouansoise ramasse les déchets pour préserver la propreté de notre ville et sensibiliser au respect de l'environnement, aidant ainsi le service Propreté de la commune.

Mme Cannata invite chaque citoyen à la rejoindre le dernier mardi de chaque mois pour de collecte de déchets : une belle occasion de joindre l'utile à l'agréable

en passant deux heures (de 10h à midi) à parcourir les rues de Mouans-Sartoux en bonne compagnie avec un objectif commun : rendre la ville plus propre et agréable à vivre.

Pourquoi rejoindre cette initiative ?

En étant visible, cette action peut inciter d'autres personnes à être plus responsables dans leur comportement envers les déchets et la propreté. Elle contribue par ailleurs à un

environnement plus sain pour tous. Enfin, le faire-ensemble crée du lien social autour d'une cause qui nous concerne tous.

Comment Participer ?

Le point de rendez-vous est fixé devant la Maison Bleue, Place du Général de Gaulle, à 10h. Inutile de s'inscrire au préalable, mais pour toute question, Mme Cannata reste joignable au 07 70 50 49 80. Elle espère que ce simple geste citoyen résonnera auprès de nombreux mouansois et mouansoises qui viendront grossir les rangs de cette action. Chaque main tendue renforce l'impact, et, qui sait, peut-être que cette initiative citoyenne inspirera d'autres projets similaires dans les quartiers voisins !

Que vous soyez sensible aux questions environnementales, citoyen(ne) impliqué(e) ou simplement curieux(se), n'hésitez pas à rejoindre Mme Cannata. Ensemble, agissons pour une commune plus propre et respectueuse de la nature !

« Le jour où il y aura plus de gens qui ramassent des déchets que de gens qui en jettent, ce jour-là, les rues seront propres. Et peut-être qu'un jour, plus personne ne jettera ses déchets par terre. »



ENFANCE

Le périscolaire de l'Orée du Bois décroche le prix « J'apprends, je partage » à la Coupe de France du Potager !

C'est avec fierté et enthousiasme que l'équipe périscolaire de l'Orée du Bois célèbre la victoire de son jardin pédagogique lors de la Coupe de France du Potager, remportant le prestigieux prix « J'apprends, je partage ». Ce prix récompense l'engagement des enfants et des animateurs autour d'un projet éducatif et environnemental visant à découvrir la nature tout en cultivant le plaisir de partager.



Depuis le début de l'année, l'équipe a mis en place un **TAP (Temps d'Activités Périscolaires)** spécialement dédié aux activités de jardinage, à la fois pour les enfants de maternelle et d'élémentaire. L'objectif ? Initier les plus jeunes à l'art du potager en les accompagnant à chaque étape, de la graine à la plante, et leur permettre d'apprendre en s'amusant !

Le projet a débuté avec des **ateliers de semis** où les enfants ont pu découvrir les différentes graines et comprendre leur processus de croissance. Ils ont ainsi réalisé des semis de plants de tomates et d'aubergines, qu'ils ont ensuite patiemment observés et arrosés au fil des semaines. Chaque enfant a pris soin de « son » plant, lui donnant un nom, et notant ses observations dans un carnet de suivi.

Afin d'enrichir leur jardin et de sensibiliser les enfants à l'importance des pollinisateurs, les animateurs ont créé un espace spécialement dédié aux **fleurs sauvages**. Ce parterre multicolore attire abeilles et papillons, permettant aux enfants d'observer la nature en action. De plus, une **parcelle de plantes aromatiques** a été mise en place : basilic, thym, menthe et romarin ont permis aux enfants de développer leur odorat et d'éveiller leurs sens. Chaque semaine, ils s'amusaient à deviner à l'aveugle quelle plante ils touchaient ou sentaient, tout en découvrant leurs vertus et utilisations.

Le prix « J'apprends, je partage » couronne ce travail collectif où chaque enfant a apporté sa pierre à l'édifice, créant un espace de verdure où apprentissage et partage étaient les maîtres mots. Les enfants de maternelle, guidés par les plus grands, ont ainsi pu planter leurs premières graines, accompagnés par les animateurs dans cette belle aventure.

Ce prix est une belle reconnaissance du travail accompli par l'équipe et les enfants, mais aussi une invitation à aller plus loin. Le jardin pédagogique de l'Orée du Bois ne s'arrête pas là : de nouveaux projets sont déjà en cours, comme l'installation d'un **hôtel à insectes**. « Nous voulons que les enfants continuent de grandir avec leur potager et qu'ils s'approprient cet espace de façon durable, » précise l'équipe d'animation.



L'Orée du Bois a prouvé que l'apprentissage peut se faire en s'amusant, et qu'un simple jardin peut devenir un lieu d'éveil et de convivialité. Félicitations à tous les petits jardiniers en herbe qui ont rendu cette belle victoire possible !





ÉVÈNEMENTS

Succès renouvelé pour la 7^{ème} édition de « Faites des Sciences » à Mouans-Sartoux

Le samedi 12 octobre, la 7^{ème} édition de « Faites des Sciences » a rassemblé plus de 800 participants de tous âges à la scientothèque de Mouans-Sartoux. L'événement, devenu incontournable, a une nouvelle fois captivé petits et grands, venus sentir, manipuler, s'émerveiller, apprendre et jouer autour d'une série de stands, ateliers, contes et projections.

Cette année, la thématique de l'océan a été mise à l'honneur. Deux superbes documentaires, *L'Océan vu du cœur* avec Hubert Reeves, et *Souffles de vie* de Jean-Claude Vinaj, ont été projetés. Ces films ont souligné à la fois la fragilité du monde marin et sa formidable capacité de résilience, sensibilisant le public à l'importance de protéger cet écosystème vital pour l'humanité.

Outre les projections, l'événement a permis aux participants d'explorer la richesse de leur environnement immédiat à travers diverses activités. Parmi celles-ci, une balade géologique sur le plateau karstique de Calern, organisée par les éditions Omnisciences, a rencontré un franc succès, tout

comme la visite de la station de traitement des eaux usées, animée par la SEM Eaux de Mouans. Ces deux propositions, qui affichaient complet, ont permis aux curieux de mieux comprendre les sciences qui façonnent leur quotidien, qu'il s'agisse de géologie ou du traitement de l'eau.

Les sciences humaines n'ont pas été en reste. Deux ateliers dédiés à la sociologie ont proposé une initiation à l'analyse des comportements sociaux. Les participants ont pu découvrir la « questiologie », ou l'art de poser des questions neutres, ainsi que la réflexion sur notre rapport à la nature.

Une fois encore, « Faites des Sciences » a offert une formidable opportunité de découvrir de manière ludique et interactive un large éventail de disciplines, de la chimie à l'anthropologie, en passant par l'écologie.

Les organisateurs remercient tous les partenaires et acteurs de l'événement, notamment le restaurant *The Place to Beers* et le magasin *la Vie Claire* pour leur soutien précieux.



Un nouveau laboratoire de transformation des plantes à parfum

Un projet novateur s'installe sur notre territoire : **Aromatic Fablab**, un centre de ressources et d'expérimentation au service des producteurs de plantes à parfum, aromatiques et médicinales du pays de Grasse, a inauguré en septembre un nouveau laboratoire de transformation végétale.

Ce lieu unique, dont la construction devrait se terminer à l'été 2025, permettra aux agriculteurs bio locaux de transformer leurs plantes sur place grâce à des outils de distillation, de séchage, et bien plus encore. Ils pourront ainsi repartir avec des produits finis tels que des hydrolats, des huiles essentielles ou des plantes séchées.

Le laboratoire de 230m² sera un lieu convivial et durable, construit avec des matériaux biosourcés et équipé de panneaux photovoltaïques. Il offrira également des solutions de recyclage des eaux de pluie pour respecter l'environnement.

Ce projet, porté par l'association Fleurs d'Exception du Pays de Grasse permettra à nos agriculteurs de diversifier leurs revenus tout en se réappropriant des savoir-faire traditionnels, et sera un espace de rencontres et d'échanges pour toute la filière !



La rentrée en images...

Au-delà de tout ce que vous pouvez retrouver sur les autres pages de ce numéro, la rentrée à Mouans-Sartoux a été riche en événements. Voici quelques photos !



Passage de la comète
Tsuchinshan-Atlas



La fête annuelle des associations



Écoute musicale «Weather Report»



Spectacle VibraSong, salle Léo Lagrange



Réunion de rentrée de l'Enfance



Soirée polyphonique
Corse avec I Muvrini



Le chèque de 1500€ remis par le
Crédit Mutuel suite à la fête du vélo



La superbe fresque de l'artiste Margot Targay
(@margay.art) sur le mur de l'école Aimé Legall



AGENDA

41^{ème} Foire aux santons

**Du 1^{er} novembre au 24 décembre,
14h-18h, médiathèque
Entrée libre**



La Foire aux santons de Mouans-Sartoux est la plus ancienne et la plus importante foire du département des Alpes-Maritimes. Elle accueille chaque année plus de 8 000 visiteurs et 23 santonniers de Provence. Des milliers de santons de toutes tailles, de la puce de 2 cm jusqu'au santon de 40 cm, des centaines d'accessoires de crèche, des santons à peindre, des livres... Nous exposerons les photos de vos plus belles crèches à l'entrée de la Foire aux santons, côté médiathèque ! Envoyez vos réalisations par mail à l'adresse : comfestival@mouans-sartoux.net

> Renseignements : 04 92 92 47 24

Concert caritatif

Samedi 2 novembre, 20h
Salle Léo Lagrange
Entrée : 15€



L'association Rêve & Réalité & Polyhandicap organise un concert caritatif. Au programme : Rock, Jazz, Blues, Swing avec le Big Band Theory.

Tombola et buvette.

> Organisation et contact :
Association Rêve & Réalité 06 80 53
92 48 rerha06@gmail.com

Bourse aux jouets

Dimanche 3 novembre – 8h30 à 17h
Salle Léo Lagrange
Entrée libre



Vous pourrez y trouver jouets et jeux en bon état de fonctionnement, vêtements et accessoires enfants. Buvette sur place.

> Organisation et contact : AMAPE
François Jacob amape.ecole@gmail.com

Soupe populaire & Ciné-débat « Demain la vallée »

Mardi 5 novembre, 16h & 18h30
Château de Mouans-Sartoux
Gratuit



> MEAD : 04 22 10 50 41

Concert Frédéric Viale

Jeudi 7 novembre, 20h
Médiathèque
12€ (prévente) / 15€ (sur place)



À l'occasion de son nouvel album solo « Caméléon » dont la sortie est prévue le 11 octobre, Frédéric Viale vous donne rendez-vous pour partager ses nouvelles compositions.

**> Mouans Accueil Information - 04
93 75 75 16> mediatheque@mouans-
sartoux.net**

Soirée Country

Samedi 9 novembre – 18h
Salle Léo Lagrange
Entrée : 7€



> Organisation et contact :
Santiag' go dancers 06 21 21 69 90
santiagodancers@gmail.com



Après-midi dansant

Dimanche 10 novembre, 15h-18h30
Salle Léo Lagrange
Entrée : 12€



> Réservation Mouans Accueil
Informations : 04 93 75 75 16 / 06 10 67 76 75

Soirée Himalayenne

Vendredi 15 novembre – 19h
Salle Léo Lagrange
Entrée : 10€ (gratuit <12 ans)



Au programme: présentation du projet : Les enfants de Katmandou, animations : danses tibétaines et indiennes, contes du Tibet, chants, musique, vente d'artisanat local... repas Tibétain 15€ sur réservation (végétarien) Buvette, desserts sur place

> Organisation et contact :
Association ETHIC association.ethic@gmail.com

Concert Myriam Gendron

Samedi 16 novembre, 20h
Médiathèque
Gratuit



À l'occasion de la sortie de son 5^{ème} album et d'une tournée européenne, Myriam Gendron nous fait l'honneur de poser sa voix et sa guitare pour une soirée à la médiathèque !

> mediatheque@mouans-sartoux.net

Salon toutes collections

Dimanche 17 novembre - 9h30 à 12h30 et 13h45 à 17h
Salle Léo Lagrange
Entrée libre



Philatélie, cartes postales, monnaies, fèves, vieux papiers...

> Organisation et contact :
Association Philatélique et cartophile Mouansoise 06 08 26 22 33

34^{èmes} Diapofolies

Vendredi 22 novembre – 20h30
Salle Léo Lagrange
Entrée libre



Spectacle audiovisuel constitué des meilleurs diaporamas de la Région : créatifs, empreints de poésie ou d'humour. Chaque montage est une œuvre à part entière avec scénario, textes, paroles et musiques. Les sujets sont divers et variés comme par exemple : historique, reportage mais aussi humoristique ! Laissez-vous transporter à travers des cultures, des paysages, des ambiances. Venez découvrir et rêver.

> Organisation et contact : Photo Club Mouansois 06 11 89 55 79 – contact@photomouans.com

Loto du Foot

Samedi 23 novembre – 18h
Gymnase Municipal René Friard



> Organisation et contact : Club de Football 06 48 34 74 18 – scmsfoot@orange.fr



Rencontres d'automne CMMF

Samedi 30 novembre et Dimanche 1^{er} décembre, 9h-18h

Salle Léo Lagrange
Gratuit



Démonstration de peintures sur figurines, tournoi de figurines, jeux de rôles, jeux de plateau, exposition de figurines fantastiques...

> Informations : cmmf06@gmail.com

Hybrid Project - Musique & danse instantanée

Samedi 30 novembre, 20h
Médiathèque
Gratuit



HYBRID PROJECT unique au coeur même de la Médiathèque. Vous pourrez assister à un concert de l'instant entre les musiciens Davy Sur (batterie_percussions) et Musina Ebobissé (saxophone_FX pedals) et avec le danseur Emilio Urbina. Un temps unique et suspendu !

> mediatheque@mouans-sartoux.net

Concert de Noël

Samedi 30 novembre – 19h30
Église St André
Entrée : 6€ (gratuit <18 ans)



Ballades Pop et contemporaines. Avec le Grand Chœur de Fenêtre sur Cour, les Mélodyses, et les Walk a smile. Chef de chœur : Pascale Sainte-Rose Fanchine. Pianiste : Rémi Farrugia

> Organisation et réservation : 06 03 31 89 25

Marché de Noël équitable

Samedi 30 novembre & dimanche 1^{er} décembre – 10h à 18h
Parvis de la médiathèque
Entrée gratuite



Organisé par la Maison du Commerce Équitable (MCE) et par la Ville de Mouans-Sartoux, labellisée Territoire de commerce équitable depuis 2009. Toutes les idées cadeaux présentées parmi l'artisanat et les gourmandises équitables, l'occasion de soutenir les petits producteurs du monde entier et des échanges plus justes.

> Maison du commerce équitable : 04 93 75 14 05 contact@mcequitable.fr

Projection concert King Crimson

Jeudi 5 décembre, 19h
Médiathèque
Gratuit



> mediatheque@mouans-sartoux.net

La Fête de la Lumière

Samedi 7 décembre – 19h
Place des A. Combattants & village
Entrée gratuite



Fanfare, traîneau du père Noël et cortège illuminé par les lampions défilent dans les rues du village. Sous le ciel étoilé de la place Jean Jaurès, le Père Noël et les bénévoles distribuent friandises et chocolat chaud, juste avant le tir du feu d'artifice depuis le parc du Château à 20h30. Vente de lampions à partir de 19h sur la place des Anciens Combattants (1€). 19h30, retraite aux flambeaux animée par le Marching Band.

> Organisation : Comité des Fêtes
> Information : Mouans Accueil
Informations - 04 93 75 14 05



Le marché de Noël

Dimanche 8 décembre – 10h à 20h

Places du village

Entrée gratuite



Près de 200 exposants proposent une multitude d'idées cadeaux pour les fêtes : bijoux, objets de décoration, bougies, cosmétiques, textiles... mais aussi des gourmandises : miel, confitures, marrons glacés, bières, fromages, charcuterie...sans oublier les animations avec la présence tant attendue du Père Noël !

> **Organisation : association des commerçants Mouans Commerce**

> **Information : Mouans Accueil**
Informations 04 93 75 75 16



Mouans-Sartoux

41^e Foire aux santons

avec 23 santonniers de Provence

du 1^{er} nov
au 24 déc

médiathèque

La strada

tous les jours

14h - 18h



santons Codou-Rosell

entrée gratuite



Une organisation du Centre Culturel des Cèdres - Tél. : 04 92 92 47 24

